

Comment favoriser la coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles ?

- Contexte de l'action et objectifs et structure de la
journée -

Delphine Loupsans (Onema)

Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)

Introduction: une action qui répond à des enjeux prioritaires pour l'Onema



Contrat d'objectifs 2013-2018 de l'Onema:

- Protéger les aires d'alimentation de captages vis à vis des pollutions diffuses sur les plans techniques et socio-économiques

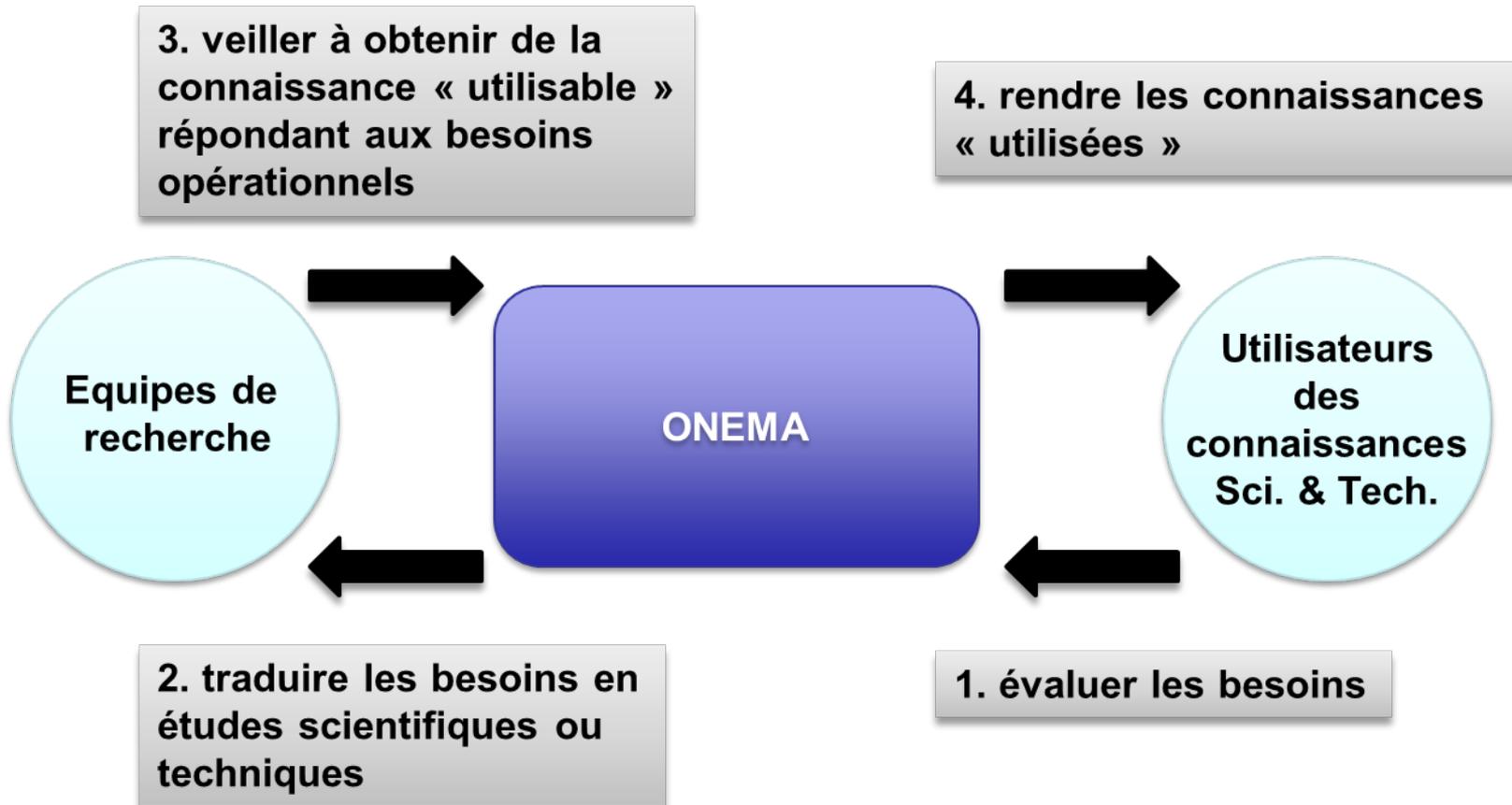
Constats:

- 1998-2008: 878 captages abandonnés pour cause de pollutions diffuses (nitrates, pesticides)
- En 2007, 10% des ressources nécessitaient un traitement sur les nitrates pour pouvoir être distribuées et 20 % un traitement des pesticides (Rapport Environnement 2010)

Un enjeu national de réduction de la contamination par les nitrates et les pesticides:

- 500 captages Grenelle (objectif de protection 2012 □ un peu plus de la moitié seulement ont un plan d'action défini en 2014)
- Elargissement à 1000 captages prioritaires (conférence environnementale 2013)

Introduction: une action inscrite dans la politique R&D de l'Onema



- La mise en place de démarches de protection des captages contre les pollutions diffuses
 - La définition d'actions limitant les pollutions diffuses
 - **La mobilisation et la coordination des acteurs locaux pour la mise en œuvre effective des actions**
- L'action collective pour le contrôle des pollutions diffuses d'origine agricole
 - Caractérisation des modes de coopération associant producteurs d'eau potable et acteurs agricoles
 - Identification des facteurs favorisant/contraignant l'action collective

- Restitution des principaux résultats de l'action de recherche
- Interventions de chercheurs et d'acteurs sur la problématique
- Echanges et mise en débat des résultats de recherches et des retours d'expérience d'acteurs

	Introduction	
10:00-10:30	Contexte et enjeux de la protection des aires d'alimentation de captages	Jeanne Boughaba (MEEM) Julienne Roux (MAAF)
10:30-12:30	Session 1 – Modes de coopération entre producteurs d'eau potable, diversité et intérêt	
	Les modes de coopération pour la mise en place de démarches de protection en France et en Europe	Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)
	La contractualisation entre producteurs d'eau potable et agriculteurs pour le contrôle des pollutions diffuses : quel potentiel ?	Christophe Déprés (Vetagro Sup, UMR Métafort)
	Protection des aires d'alimentation de captages: retours d'expérience sur la mise en œuvre d'outils fonciers	Lionel Mercier (Safer LR)
	Les partenariats entre collectivités et organismes agricoles pour le développement de filières favorables à la qualité de l'eau ?	Grégoire Rouyer (Ubios, Biocer)
	Table ronde : Quels modes de coopération dans quels contextes ?	Patrice Garin (Irstea, UMR G-Eau)

14:00-16:00	Session 2 – Contraintes et leviers à la coopération	
	Les contraintes et leviers à la coopération entre acteurs agricoles et gestionnaires des captages	Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort)
	La conception et le changement des systèmes agricoles dans les démarches de protection de la ressource en eau	Raymond Reau (INRA, UMR Agronomie)
	Retour d'expérience sur les contraintes et leviers à la coopération entre collectivités-gestionnaires et acteurs agricoles	Marc Lambert (Syndicat des Eaux du Vivier)
	L'implication des collectivités grand cycle de l'eau dans la protection des captages: retour sur l'intervention de l'EPTB Charente	Célia Lévinet Sarah Paulet (EPTB Charente)
	Table ronde : Quelles pistes d'action pour favoriser la coopération entre acteurs agricoles et gestionnaires ?	Johan Coulomb (Fredon)
16:15-17:30	Conclusion générale Synthèse des échanges en table ronde Perspectives pour la recherche et pour l'action	Laurence Amblard (Irstea, UMR Métafort) Delphine Loupsans (Onema)